

Avant de procéder à la liquidation de l'ordre du jour, M. le Maire propose à M. FURST de commenter les grandes lignes du questionnaire CIRCULATION SECURITE du quartier des Romains (Power point ci-joint).

Résultats et propositions du groupe circulation et sécurité

L'enquête s'est déroulée du 8 au 30 juillet 2011 et a permis de rassembler 170 questionnaires. 112 commentaires sur 143 ont pu être traités durant les 7 séances de travail qui ont abouti, après traitement et analyse à 48 propositions d'amélioration. Une sélection a été faite sur les propositions les plus représentatives.

❖ En tant que piéton, pensez-vous être en sécurité lors de vos déplacements ?

Les riverains ont majoritairement répondu (55 %) qu'ils ont le sentiment de se déplacer souvent en sécurité.

❖ Actuellement, la circulation dans le quartier vous génère-t-elle de réelles nuisances ?

77 % des riverains constatent des nuisances (sonores, sécurité, vibrations, odeurs et autres).

❖ En tant que piéton, êtes-vous gênés par la présence de véhicules stationnés sur les trottoirs ?

Les habitants du quartier circulant à pied disent à 38 % l'être souvent, à 36 % oui mais rarement et à 24 % pas gênés par des véhicules stationnés sur les trottoirs.

❖ Toutes les rues du nouveau quartier du Rinderacker seront limitées à 30km/h (zone 30). Etes-vous favorable à ce que soit étendue cette zone aux rues attenantes au Rinderacker ?

A cette question, aucune majorité ne se dégage vraiment (47 % contre et 49 % pour).

❖ Pensez-vous que des aménagements soient nécessaires pour abaisser les vitesses constatées dans certaines rues ?

Les Rixheimois ont répondu à 73 % favorablement. Les rues prioritairement concernées sont :

- Rue d'Ottmarsheim,
- Rue des Romains.

❖ Pour vous, quelles sont les règles les plus appropriées aux rues et carrefours du quartier ?

Les riverains du quartier indiquent majoritairement (79 %) que la vitesse limitée à 50 km/h serait la règle la plus appropriée aux rues et carrefours du quartier.

Ces 6 questions ont été présentées pour analyser au mieux les problématiques. La Municipalité souhaite améliorer mais à moindre coût.

PROBLEMATIQUES

Les problématiques issues des commentaires sont :

- à 30 % le non respect des limitations de vitesse,
- à 24 % les nuisances sonores, odeur, détour, bouchon,
- à 20 % les stationnements gênants et l'insécurité,
- les aménagements, améliorations,
- l'insécurité des piétons,
- le non respect des sens interdits et sens de circulation,
- le non respect des priorités de circulation : STOP,
- la gêne sur les trottoirs liée aux plantations,
- l'insécurité à vélo,
- l'insécurité par manque de visibilité.

PROPOSITIONS

- **concernant le non respect des vitesses :**

- installation de radars pédagogiques,
- aménagement de la voirie dans le but de réduire la vitesse (rétrécisseur, ralentisseur),
- aménagement d'un rond-point sur les rues d'Ottmarsheim et des Perdrix.

Concernant les ralentisseurs, M. le Maire n'exprime aucune réticence, mais attire l'attention sur les nuisances sonores que ceux-ci peuvent provoquer.

La majorité des riverains présents souhaite une zone 30 dans les petits axes et les rues perpendiculaires à la rue des Romains. M. le Maire précise que la Police Municipale procède à 2 contrôles de vitesse hebdomadaires. Les riverains demandent des contrôles de vitesse le matin entre 6 h 30 et 9h et l'après-midi entre 17 h et 19 h. Une note à la Police Municipale a été rédigée en ce sens.

M. le Maire est favorable à la question relative à l'installation de radars pédagogiques. Le coût est de 8 000 €. La dépense est inscrite chaque année au budget. Il explique qu'en fin d'année chaque élu fait des propositions. Courant janvier la commission de la « hache » se réunit pour conclure et arriver à une marge de manœuvre. Une lettre a été envoyée au Ministre de l'Intérieur sous couvert de M. le Préfet pour en demander l'implantation.

- **concernant les nuisances :**

- amélioration de la fluidité de la circulation de la rue de Habsheim pour une meilleure régulation des feux,
- amélioration de l'insonorisation de l'autoroute (diminution de la vitesse, réalisation d'un mur antibruit),
- le remplacement du « STOP » par un « céder le passage » rue des Romains.

La demande de limitation de vitesse à 110 km/h sur l'autoroute n'est pas de la compétence du Maire, mais du Préfet. La majorité des personnes présentes étant contre, la proposition est reportée.

- **concernant le stationnement gênant et l'insécurité :**

- rappel aux habitants de l'utilisation de leur cour et parking privé,
- rappel aux automobilistes par des panneaux.

- **concernant l'insécurité des piétons :**

- amélioration de la signalisation par une réfection de la signalisation horizontale et mise en place de panneau danger avec flash,
- carrefour rue d'Ottmarsheim / rue des loisirs, mise en place d'un îlot central.

Le panneau pédagogique sur le respect des piétons est évoqué. M. le Maire partage ce concept et propose cette mission au Conseil Municipal des Jeunes et à la Commission d'Accessibilité au Handicap. Plutôt que de sanctionner le contrevenant, M. le Maire propose que la personne en question passe une journée avec une personne handicapée.

- **concernant les aménagements et les améliorations :**

- amélioration de la signalisation horizontale par la réfection des peintures,
- finalisation de l'aménagement de la signalisation de circulation prévue.

M. Richard PISZEWSKI, Conseiller Municipal Délégué, chargé de la voirie et des travaux publics, informe que la Municipalité a demandé le renouvellement du marquage au sol, compte-tenu de la météo favorable. A l'automne, un certain nombre de voies seront refaites.

M. le Maire demande d'inciter le promoteur à mettre en place la signalisation dans la ZAC Rinderacker, même si elle devait être provisoire. Au sujet de l'achèvement de la ZAC, un rendez-vous est pris avec le promoteur mi-juin. Il reste un certain nombre de lots. M. le Maire souhaite que l'enrobé définitif soit effectué pour la fin de l'année.

En ce qui concerne la rue d'Ottmarsheim, son réaménagement global coûterait environ 1,5 M €. Ces travaux ne sont pas réalisables avant 2014, mais seront inscrits dans le plan pluriannuel.

Le remplacement du « STOP » par un « céder le passage » est demandé rue d'Angleterre et rue du Cerf. M. le Maire donne son accord. Certaines personnes relatent le non respect du Code de la route par les forces de l'ordre. M. le Maire ne sait pas si ces allégations sont vraies mais souhaite que les forces de l'ordre soient exemplaires (envoi d'un courrier au Capitaine MATHIEU).

La circulation à sens unique avec des stationnements alternés a été mise en place, à titre expérimental, rue de Petit-Landau. La majorité des riverains adoptant cette solution, celle-ci est maintenue.

Interventions :

- *la rue de Petit-Landau à sens unique paraît trop favorisée puisqu'il n'y a pas de sortie de ZAC. M. le Maire répond que le choix a été décidé en 2005 lors de la construction de la ZAC Rinderacker. Il est difficile de changer aujourd'hui.*
- *le carrefour rue de Monaco est évoqué comme dangereux.*

Pour conclure, M. le Maire propose de mettre en place ce qui a été évoqué ce soir, alors que d'autres points seront à l'ordre du jour à l'automne.

- **concernant le non respect des sens interdits :**

- renforcer auprès des écoles l'action pédagogique.

- **concernant le non respect des « STOP » et des priorités :**

- faire respecter les sens de circulation par constat des infractions.

- **concernant la gêne sur les trottoirs :**

- rappel aux propriétaires de l'obligation d'élaguer les plantations au droit du domaine public.

- **concernant l'insécurité à vélo :**

- créer et aménager des bandes cyclables entre le pont de l'A35 et le carrefour Pharmacie du Mortier,
- trottoirs sans piste cyclable rue de l'Île-Napoléon, sous condition de disposer de l'emprise nécessaire de 2 mètres de largeur de trottoir.

EVALUATION FINANCIERE DES PROPOSITIONS

15 propositions sur 48 ont un coût nul, 21 propositions sur 48 auraient un coût inférieur à 10 K€ et 12 des 48 propositions un coût supérieur à 10 K€.

CONCLUSION

- 48 propositions concrètes :
 - 3 niveaux de priorité,
 - 4 niveaux de budget.

- un plan d'action et de suivi des réalisations pour l'amélioration de la sécurité et des nuisances de circulation.

M. Richard PISZEWSKI rappelle que ce travail a été possible grâce aux membres du groupe de travail et il les en remercie.

M. le Maire se joint à ces remerciements. On est globalement dans un bon niveau de propositions de ce qui est réalisable. Tous les travaux proposés ne pourront voir le jour immédiatement. Ils s'étaleront sur le moyen terme en fonction des priorités budgétaires de la Municipalité.

1. Questions générales : prix de l'eau et la fermeture du pont de l'Île-Napoléon

Prix de l'eau

M. le Maire commente le power-point sur le prix de l'eau (ci-joint). Il démontre que l'augmentation du prix de l'eau n'a rien à voir avec l'eau de la Doller.

Intervention :

Quand l'eau à 100 % eau de la Doller coulera t'elle de nos robinets ?

M. le Maire répond que théoriquement c'est prévu pour le mois de juillet 2011 car certains réglages sont nécessaires dans les réservoirs.

Fermeture du pont de l'Île-Napoléon

De nombreuses fissures sont apparues dans la structure de ce pont. Après l'installation d'étais en bois l'an dernier, l'ouvrage va faire l'objet de réparations de fond. Le pont sera fermé à la circulation du 14 juin 2011 au 31 août 2011. Le pont a mal supporté l'augmentation du trafic des poids lourds. Le Département a retenu la réparation grâce à une technique innovante développée. Il s'agit de connecter au tablier métallique du pont des dalles en béton.

Intervention :

Pourquoi la circulation en alternance n'a pas été retenue ?

M. le Maire répond que cette solution n'a pas été envisageable car les dalles en béton seront posées sur toute la largeur du pont.

M. le Maire ajoute qu'un autre chantier compliquera l'accès à RIXHEIM : il s'agit de travaux d'aménagement de deux ronds-points rue de Bâle à Riedisheim, avec son prolongement rue de Mulhouse à RIXHEIM. L'accès à RIXHEIM sera possible par l'autoroute, la rue de l'Étang et le Parc d'Entremont. Les bus circuleront au Parc d'Entremont et sur l'autoroute.

2. Questions relatives aux ordures ménagères

Suite à l'instauration du tri sélectif et de la suppression d'une des deux tournées de ramassage des ordures ménagères, M. le Maire demande si une personne présente dans la salle avait une observation ou une remarque.

Aucune personne n'intervenant, l'opération se poursuit.

3. Questions relatives aux écoles (état d'avancement des chantiers, problématiques d'accueil et de classes

M. le Maire informe que les travaux d'extension des écoles maternelle et élémentaire des Romains se poursuivent et seront achevés pour la rentrée scolaire 2011 / 2012. 4 classes supplémentaires seront créées et donc il n'y aura plus de problème de surcharge. En revanche, le périscolaire et la crèche sont pris en charge par la M2A.

Questions – réponses

- **Rue du Cerf**

L'enrobé est à refaire. Cette situation perdure. Demande inscription au programme pluriannuel de rénovation de la voirie.

- **Rue du 20 Novembre – réseau de chaleur**

Le chantier concernant le chauffage urbain est prévu pour le mois de juin 2011. La résidence « Les Boulognes » ayant donné son accord, les travaux sont prévus. M. le Maire contactera la M2A pour que la rue ne soit pas fermée à la circulation.

- **Angle rue des Romains / rue du Chevreuil**

La rue est-elle concernée par le chauffage urbain ?

Une partie de la rue sera concernée. Plus les adhérents sont nombreux moindre sera le coût. M. le Maire conseille de prendre l'attache avec M. NEFF au 06.37.29.83.06.

- **Eau – souscription à un contrat d'assurance**

Certains Rixheimois ont reçu une lettre provenant de fournisseurs d'eau. Ils invitent à la souscription d'assurance ou de contrat d'assistance en mettant en avant des réductions immédiates. Ce n'est pas une obligation. Ces courriers ne proviennent ni de la Ville de RIXHEIM ni du service des eaux de la Ville de MULHOUSE.

- **Eau – branchement**

Un riverain estime que la SAUR prenait en charge toute l'installation du branchement au compteur, ce qui ne sera plus le cas avec le service des eaux de la Ville de MULHOUSE. Il pense que l'entretien de 2 à 3 mètres sur la propriété privée est mis en cause.

M. le Maire répond qu'il a fallu faire des choix avec des avantages et des inconvénients. Il ajoute que les riverains du Parc d'Entremont, fournis en eau de la Doller depuis le mois d'avril 2011, sont contents.

- **Problèmes d'élagage**

Il semblerait que avenue du Général De Gaulle et rue d'Ottmarsheim la végétation gêne les cyclistes. Les services techniques de la Ville de RIXHEIM en seront informés. Une demande de travaux a été faite dès le lendemain.

Fin de séance à 22 h 45

=====

RIXHEIM, le 9 juin 2011

Le Maire :

Olivier BECHT